

Communiqué de **Presse**

Atelier Sciences Po : une première avancée pour le lycée Raoul-Follereau et un espoir pour tous les lycées de la Nièvre

Fabien Bazin, président du Conseil départemental de la Nièvre

« Le 24 janvier 2024, nous avons appris l'intention de la direction de Sciences Po Paris de ne pas renouveler l'Atelier Sciences Po du lycée Raoul-Follereau, à Nevers, un dispositif exemplaire et efficace d'accès des jeunes Nivernais à des études supérieures.

Dès le 26 janvier, j'ai adressé un courrier à Mathias Vicherat, directeur de Sciences Po, pour que l'école revienne sur cette décision. J'ai, par la suite, rencontré le directeur de Sciences Po pour plaider la cause de l'atelier de Raoul-Follereau. Avec le préfet de la Nièvre Michaël Galy et le recteur de l'Académie Pierre Ngahane, nous avons entamé un dialogue fructueux avec Sciences Po. Et c'est avec satisfaction que nous sommes en mesure d'annoncer aujourd'hui que l'Atelier Sciences Po de Raoul-Follereau est maintenu pour l'année 2024-2025.

Sciences Po nous a indiqué travailler sur des critères de ruralité qui permettront à tous les lycées nivernais de bénéficier, s'ils le souhaitent, du dispositif Atelier Sciences Po.

Les jeunes Nivernais nous le répètent lors de chaque rencontre d'Imagine la jeunesse : ils veulent que l'offre d'études supérieures soit plus importante dans leur département ; ils veulent aussi avoir les mêmes chances que les autres d'accéder à toutes les écoles, y compris les plus prestigieuses.

C'est pourquoi le maintien de l'Atelier Sciences Po représente une première avancée pour le lycée Raoul-Follereau et un espoir pour tous les lycées de la Nièvre. Le signal envoyé est fort : les territoires ruraux font partie intégrante de la République, à laquelle ils ont donné, donnent et donneront, nombre de ses meilleurs éléments. »

Contact :

Stéphane Bénédict / Directeur de cabinet / 06 87 01 00 17